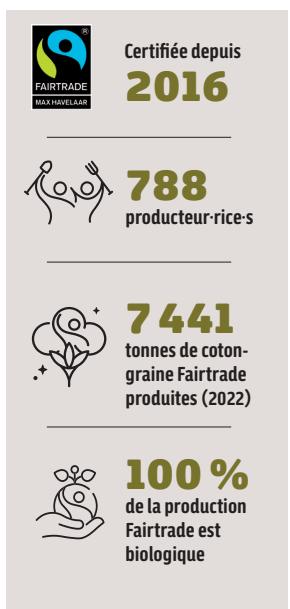


COOPÉRATIVE RAPAR AND DHRANGADHRA FARMERS PRODUCERS COMPANY

Coton

FLO ID 33573

INDE



Créée en 2015 en vue d'améliorer le bien-être économique, social et environnemental des producteur·rice·s de coton des régions de Rapar et Dhrangadhra, Rapar & Dhrangadhra Farmers Producer Co (RDFC) est une coopérative indienne de coton biologique et Fairtrade.

Défis de la filière

L'État dans lequel se situe la coopérative, le Gujarat, est l'un des principaux producteurs de coton du pays. Malgré une production abondante, la région souffre d'une pénurie d'eau et les producteur·rice·s sont donc très dépendant·e·s des précipitations car ils·elles pratiquent l'agriculture pluviale. Lorsque les précipitations se font rares, la situation devient extrêmement difficile et confronte les producteur·rice·s à une perte de productivité et de qualité. Aussi, pour faire face à cette problématique, la coopérative travaille avec ses membres à récolter l'eau de pluie, à la stocker et à les former à l'utilisation efficace de l'eau en agriculture. Outre l'enjeu hydrique, les producteur·rice·s doivent faire face aux fluctuations du marché, à l'utilisation de pesticides et au manque d'infrastructure d'irrigation.

de différents domaines, par exemple, les affaires environnementales. Le conseil d'administration se compose de 11 membres élus.

Processus de production

La récolte du coton est réalisée manuellement par les producteur·rice·s qui le stocke ensuite chez eux·elles dans des sacs de jute. Les membres vendent la plupart du coton en gros, à l'exception des plus petites quantités vendues au kilo (jusqu'à 50-60 kg) dans le village. Lorsqu'il y a suffisamment de coton disponible chez les membres, la coopérative annonce les dates d'approvisionnement. Les producteurs qui sont prêts à vendre apportent le coton au point de pesée commun au niveau du village où il est pesé par le personnel de la coopérative. Le coton-graine est ensuite transporté vers l'unité d'égrenage où il sera mis en tas, égrené et transformé en balles entièrement pressées.

Programme Switch Asia

En 2024, RDFC a fait partie d'une étude financée par l'Union européenne via le programme Switch Asia ayant pour objectif d'évaluer l'impact environnemental du coton cultivé par les producteur·rice·s certifié·e·s Fairtrade, de quantifier les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'eau associées à la culture du coton Fairtrade et de fournir une analyse comparative des principaux indicateurs environnementaux entre les producteur·rice·s certifié·e·s Fairtrade et ceux·celles qui ne le sont pas.

Les résultats de l'étude démontrent par exemple que les membres de l'organisation RDFC ont des émissions de gaz à effet de serre par hectare 8 % inférieures au groupe témoin de la même région. Par ailleurs, les émissions de gaz à effet de serre par kilo de coton-graine sont 73 % inférieures au groupe témoin de la même région. Les principales raisons qui peuvent expliquer cela sont la plantation d'arbres limitrophes et la faible utilisation d'engrais par les membres de la RDFC.

Au niveau de la gestion de l'eau, les producteurs de RDFC ont une empreinte hydrique de 8 % inférieure à celle des agriculteurs témoins de la même région. De plus, les agriculteurs de RDFC ont une performance hydrique supérieure de 20 % à celle des agriculteurs témoins de la même région.

Objectif de l'organisation

À travers l'obtention de la certification Fairtrade, l'organisation a pour principal objectif d'augmenter le revenu des producteur·rice·s. Pour ce faire, la coopérative a concentré ses efforts pour augmenter la rentabilité de la production et a investi la prime de développement Fairtrade dans le développement commercial, la protection de l'environnement et l'éducation.

Gouvernance

RDFC rassemble aujourd'hui 788 producteur·rice·s dont 4 % sont des femmes. L'organisation dispose d'un conseil d'administration élu démocratiquement par l'assemblée générale et de comités responsables



Nouvelle route en terre financée par la prime de développement Fairtrade.



Système d'irrigation financé par la prime de développement Fairtrade.



PROJETS FINANÇÉS GRÂCE À LA PRIME DE DÉVELOPPEMENT

Des réunions régulières sont organisées au cours desquelles les projets de prime sont discutés. Chaque groupe de producteurs présente son idée ou son opinion sur la façon dont le montant de la prime devrait être dépensé.

Développement commercial et organisationnel

L'organisation a mis l'accent sur le renforcement des compétences de ses membres et de son personnel. Des formations et des rencontres ont été organisées autour de thématiques clés telles que l'application de nouvelles technologies agricoles, la gestion des pesticides et des risques, la protection des cultures et les bonnes pratiques en agronomie. Ces sessions ont également permis de sensibiliser les participants aux principes du commerce équitable et au rôle de la prime de développement dans l'amélioration de la production et de la productivité. En 2022-2023, la formation des membres s'est poursuivie avec un focus particulier sur la gestion de la prime de développement.

Investissement social

Pour permettre aux enfants d'apprendre dans de bonnes conditions, une école a été rénovée, de nouvelles salles de classe ont été construites, du matériel informatique et des équipements sportifs ont été financés par la prime de développement. Une unité de compost dans l'école a aussi été installée.



Enseignante et élèves d'une école construite grâce à la prime de développement Fairtrade.

La santé des femmes fait partie des priorités de la coopérative. En 2022-23, la coopérative a mis en place un programme de santé portant spécifiquement sur la santé des femmes durant leur cycle menstruel. Une formation sur l'hygiène menstruelle a été dispensée et des serviettes hygiéniques ont été gratuitement distribuées aux travailleuses et aux productrices.



Les agriculteurs s'investissent corps et âme dans la production du coton et ce qu'ils reçoivent en retour leur semble souvent injuste. Le commerce équitable a permis à l'organisation d'augmenter les revenus et la rentabilité des agriculteurs.

Shailesh Patel, directeur de l'organisation RDFC (FLO ID 33 573), Inde

Production

Pour répondre aux problématiques hydriques auxquelles sont confronté·e·s les producteur·rice·s, la coopérative a investi une partie de la prime dans la construction d'infrastructures d'irrigation. Ces installations permettant de collecter l'eau de pluie sont essentielles afin d'assurer aux cultures un apport en eau lors de périodes sèches.

Des équipements et des outils agricoles ainsi que des semences non OGM ont été achetés et distribués aux membres afin de réduire les coûts de production. Pour faciliter la mobilité des producteur·rice·s et l'acheminement des récoltes, une route en terre a été créée.

Avantages financiers

En 2022-2023, une partie de la prime de développement a été allouée sous forme de paiements directs à 342 membres Fairtrade ayant vendu leur production à la coopérative. Cette démarche visait à récompenser leur engagement dans le commerce équitable et à leur apporter un soutien financier immédiat.